



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DE LA MANCHE

ASSEMBLEE GENERALE 23.04.2016 GOUVILLE SUR MER

FÉDÉRATION MANCHE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

HISTOIRE ET CONTINUITÉ

Depuis 150 ans, les bénévoles et salariés de la Ligue de l'enseignement s'engagent et militent, s'organisent et agissent collectivement pour faire vivre les valeurs de la République.

En tant que mouvement d'Education Populaire, la Ligue de l'enseignement a une longue histoire. La Fédération de la Manche en constitue une partie.

Hier, **Fédération des Œuvres Laïques de la Manche**, aujourd'hui Fédération de la Manche de la Ligue de l'Enseignement, notre fédération a déjà, elle aussi, une longue histoire. Une histoire qu'il n'est pas inutile de rappeler au moment de la mise en œuvre d'un nouveau projet de régionalisation et de l'élaboration de son nouveau projet fédéral pour les 3 années à venir (2016-2018).

Si de nombreux recoupements nous permettent de dater la naissance de la fédération en **1927**, l'absence d'archives consécutive des bombardements de Saint-Lô en 1944 nous interdit de retracer son action de 1927 à 1947.

Nous savons, par contre, avec certitude qu'elle renaît **en novembre 1947** dans le bâtiment des sinistrés à Coutances et officiellement le **20 février 1948** par déclaration à la Préfecture de la Manche. Le document produit par Paul Laouénan en 1998, à l'occasion du cinquantenaire de la fédération nous renseigne fidèlement sur l'évolution de la fédération depuis cette date.

Les **années 1948-1949** sont consacrées à **la mise en place progressive des services** qui vont structurer la F.O.L, avec les UFOS : l'UFOLEA (activités artistiques), l'UFOLEIS (cinéma, radio,...) l'UFOLEP (activités sportives), l'USEP (le sport solaire), l'UFOVAL (les vacances), le CLAP (aéromodélisme, aviation populaire) et le CLTC (loisirs culturels).

Le développement continu de ces UFOS n'empêchent pas **l'organisation triennale de fêtes fédérales** dont celle du **29 mai 1949** qui se donnait pour objectif de faire connaître la fédération recréée l'année précédente.

Ainsi, dans le prolongement de cette fête, la fédération enregistre de **nombreuses adhésions**, ce qui ne l'empêche pas à **son congrès départemental du 25 juin 1950** de lancer un **appel aux instituteurs** pour qu'ils fassent adhérer coopératives scolaires, amicales laïques et conseils de parents d'élèves.

La dernière de ces fêtes départementales aura lieu le **11 juin 1989** et aura pour objet **le bicentenaire de la révolution française**.

Dans le même temps la fédération, **membre du comité départemental d'action laïque** fait de l'action laïque sa **préoccupation permanente** comme en témoignent par exemple la lutte contre la loi Debré ou l'organisation en **1982 de la fête du centenaire de l'école publique et des lois laïques**.

Du côté des **associations**, la fédération enregistre **une augmentation de leur** nombre jusqu' en 1981/1982 pour en compter cette année-là **483 et 28 000 adhérents**, chiffres en constante diminution depuis cette date sans que des solutions aient été trouvées pour enrayer cette spectaculaire érosion.

A contrario, les services et notamment le service classes de découverte et vacances poursuivent leur développement : **classes de neige** à partir de **1967**, multiplication des **séjours de vacances**, gestion du centre de **Gouville (1973)** ouverture du centre de **Saint-Pair (1977)** puis de celui de **Tourlaville (1990)**.

Aussi, au **début des années 2000**, la conclusion de Paul Laouénan reste d'une redoutable pertinence: «Nous nous trouvons dans une situation pour le moins étonnante : d'un côté, une fédération bien gérée qui, par ses activités, réussit et d'un autre côté une fédération dont le rôle fédératif s'amoindrit au risque de la voir se transformer en une grande association départementale gestionnaire.»

Comment en finir avec cette situation insatisfaisante pour le mouvement d'éducation populaire et d'économie sociale que nous voulons être, rappelé dans le manifeste adopté 2010 «Faire Société»?

Pour répondre à cette question dans un environnement en mutation et la montée en puissance de l'échelon régional, la fédération a jugé utile de conduire avec les fédérations du Calvados et de l'Orne une réflexion approfondie sur les mutations à opérer pour que les échelons départementaux et régional du mouvement Ligue de l'enseignement puissent mieux remplir leurs missions.

Certes, il aura fallu quelques années pour aboutir à un résultat c'est à dire un projet partagé par les trois fédérations : mutualisation de leurs moyens humains, techniques et économiques au sein de la Ligue de l'Enseignement régionale en huit pôles opérationnels/...

CONTINUITÉ ET RENOUVEAU

En effet, le projet et les actions de la Ligue de l'enseignement sur l'ensemble du territoire reposent **depuis le 1er janvier 2015** encore plus sur la responsabilité de notre union régionale afin d'assurer une **présence à la fois plus homogène et plus représentative de notre diversité d'intervention aux côtés des associations locales, des intercommunalités et des départements**, qui restent pour nous **des échelons de proximité** indispensables dans les domaines qui structurent le vivre ensemble. Nous voulons ainsi contribuer à un modèle de développement qui réduise, autant que possible, les inégalités territoriales.

Ils reposent également sur le **renforcement de nos capacités militantes, d'action et d'expression politique** (le mouvement laïque d'éducation populaire et d'économie sociale) ainsi que **d'accompagnement fédératif des associations locales** laïques (la confédération associative). Ce renforcement sera **la mission prioritaire des fédérations départementales du Calvados, de la Manche et de l'Orne**.

Encore et toujours, **l'éducation et la formation tout au long de la vie** sont pour la Ligue des leviers **d'émancipation individuelle**, de **transformation sociale** et de **développement d'une démocratie active**, exigeante.

La Ligue de l'enseignement s'appuie sur un **réseau associatif qui agit** avec conviction par la mise en **synergie des acteurs** des territoires pour **construire des solidarités actives** en contribuant au **maintien de la mixité sociale**.

Elle a la **capacité d'assurer une continuité éducative pour la formation du citoyen**, en raison de son **implantation associative**, de la **diversité de ses champs d'action** et des **publics qu'elle touche** tout en entretenant des **partenariats étroits avec les différents acteurs**, qu'ils représentent **les pouvoirs publics** ou la **société civile**. Cette **légitimité** lui confère un rôle essentiel dans la **participation aux politiques éducatives, sportives, culturelles, de jeunesse**, ou encore de **promotion de la vie associative et du dialogue civil**.

RENOUVEAU ET TRANSMISSION

2015 a été marquée par l'engagement des administrateurs à écrire **une nouvelle page de l'histoire de la fédération**, avec une nouvelle **vie fédérale** (la gouvernance) et une **vie fédérative** (le projet et les actions) en adéquation avec ses nouvelles missions.

L'enjeu est de **repenser la relation entre la fédération et les associations** membres afin que la première joue pleinement sa fonction. Il ne s'agit pas seulement de renforcer les capacités individuelles des associations membres, mais aussi de **multiplier les opportunités de coopérations inter-associatives**. Faire de nos structures fédératives de réels **leviers d'action collective dans les territoires** suppose alors de co-construire des réponses d'intérêt général à des besoins sociaux, avec nos associations mais aussi avec d'autres acteurs, plus ou moins formalisés, porteurs de valeurs convergentes avec celles de l'éducation populaire.

«Nos anciens nous ont aussi laissé des rêves», qu'il nous faut transmettre avec l'histoire de notre mouvement, ses valeurs, ses combats et le sens de l'engagement militant qui anime les ligueurs depuis 150 ans.

Cette histoire est un héritage. Les militants d'aujourd'hui et de demain devront s'en emparer pour incarner et mettre en œuvre les valeurs fondatrices à leur manière et relever ainsi les enjeux du 21^e siècle et tenter de «Faire société».



Ce rapport d'activité a l'ambition de retracer et présenter les axes de travail de l'année, à partir des questions associatives, accompagnés des actions diverses qui ont été menées par les administrateurs. Il rend compte de la situation de la relation avec notre réseau d'associations affiliées. C'est pourquoi, il valorise aussi les actions de l'USEP, de l'UFOLEP et des bénévoles de Lire et Faire lire dans le département. Il traite, enfin, des actions réalisées dans le département sous l'égide de la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie dans le cadre de la structuration des pôles opérationnels.

Revivifier le militantisme en faisant prévaloir un héritage pour l'ancrer dans le présent... pour construire un avenir par l'éducation populaire !

Arnaud VASSELIN

Délégué Départemental de la Fédération de la Manche
Adjoint Régional de la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie,
Vie associative et ressources associatives, ESS et Engagement des Jeunesse

SOMMAIRE



. ENJEUX ASSOCIATIFS

- Les associations au niveau national et dans la Manche 7
- Refonder notre identité 8
- Le service civique universel, un outil de développement de l'engagement associatif 9

. LES ACTIONS 2015

- Vie statutaire départementale, régionale et nationale 12
- Projet et gouvernance, la fédération de la Manche en réflexion 13
- La fédération départementale et le projet associatif 14
- Les 150 ans de la ligue de l'enseignement dans la Manche 16
- Les rencontres territoriales 17
- La communication 17
- Participation des administrateurs dans les instances et dans les groupements 18

. LES ACTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

- Les associations et les adhérents 19
- Liste des associations affiliées 20
- L'accompagnement des associations 21
- L'UFOLEP 23
- L'USEP 23
- Lire et Faire Lire 24

. LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASSE-NORMANDIE DANS LA MANCHE

- Le projet 2016-2016 25
- Orientations stratégiques pour faire société ! 25
- Liste des pôles opérationnels 26
- Quelques actions de la Ligue de Basse-Normandie dans la Manche 27
 - Accompagnement des professionnels de l'animation
 - Accompagner les élus locaux et les territoires
 - Développer les dispositifs de l'engagement des jeunes

ENJEUX ASSOCIATIFS

150 ANS
2016

LES ASSOCIATIONS AU NIVEAU NATIONAL ET DANS LA MANCHE

Les hommes et les femmes ont toujours eu besoin de s'associer.

En France, La III^e République établira en 1901 la liberté d'association qui reconnaît ce droit **pour tout citoyen d'être ou non membre d'une association.**

L'article 1 de la loi 1901 est toujours en vigueur. Il définit l'association comme :

«*La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager les bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations.*».

Nombre de grandes associations qui existent encore aujourd'hui ont été créées au début du 20^e siècle. Beaucoup d'associations ont survécu

ou se sont reconstituées dans la clandestinité pendant la 2^e Guerre mondiale.

Le mouvement associatif a pris un nouvel essor après la Libération dans les secteurs de la jeunesse, de la protection de l'enfance, des sports, de la culture et de l'éducation populaire.

Depuis les années 70, le **mouvement associatif fait preuve d'une vitalité remarquable.** Plus d'associations ont été créées durant les quarante dernières années que depuis 1901 !

Aujourd'hui, on estime à **1,3 million le nombre d'associations en activité** et, chaque année, **70 000** associations nouvelles se créent (contre 20 000 dans les années 70).

Les associations, faciles à créer et pouvant s'adapter à tous types de projets, peuvent en effet répondre aisément à la recherche de sens, d'action concrète et d'ancrage local exprimée par de plus en plus de Français. Cette augmentation du nombre d'associations témoignerait ainsi de leur capacité d'initiatives au travers de responsabilités associatives, le plus souvent dans l'intérêt général et parfois en réponse à des engagements politiques déçus.

VIVE
LES ASSOS !

- 1,3 million d'associations
- 16 millions de bénévoles
- 23 millions de membres,
- l'âge moyen des adhérents est de 48 ans,
- 1,8 million d'emplois salariés, représentant 10 % de l'emploi global
- 70 % des emplois associatifs sont occupés par des femmes
- 50 % des emplois associatifs sont à temps partiel,
- 88% des associations sans salarié
- 2/3 des associations ont des budgets annuels inférieurs à 7 500 €

Cette carte de France situe chaque département quant à sa dynamique de création, au regard de sa population, c'est-à-dire au regard des besoins et des attentes de ses habitants. Les disparités géographiques sont nettes et la densité de créations est bien plus forte au sud de la France. Elles doivent être lues sans jugement de valeur et sans confondre « *dynamique de création d'associations* » et « *dynamisme du tissu associatif* ». Un nombre élevé de créations dans un département ou une augmentation du nombre des créations, peut en effet tout autant participer d'une vie associative intense que d'une sorte d'obsession de la part de ceux qui n'auraient cessé de créer leur propre association, fut-elle ensuite en concurrence ou en doublon avec d'autres. Il est également possible qu'une certaine fragilité associative, notamment en termes de gouvernance, conduise, ici ou là, à la nécessité d'un renouvellement, et donc à la création de nouvelles structures pour remplacer celles qui sont défailtantes.

Chaque année, en moyenne **390** nouvelles associations sont déclarées **dans le département de la Manche**. Rapporté à la population, ce nombre permet de le situer dans l'ensemble national. Pour 10.000 habitants, il correspond à **7,4** nouvelles associations, par rapport à la moyenne nationale de 10,7.

S'il est assez aisé de suivre la création des associations, il est plus difficile de connaître leur nombre exact. On estime aujourd'hui

qu'il existe **entre 7000 et 8000 associations en activité** dans le département.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre **72 000 et 80 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre **28 000 et 32 000**.

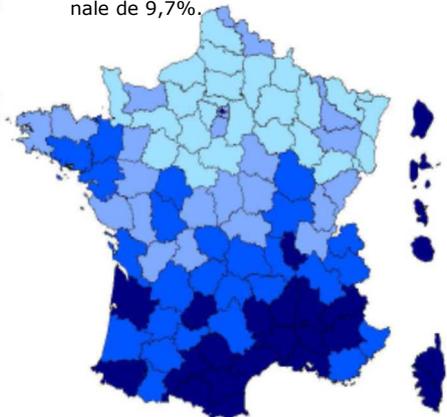
1 156 associations emploient des salariés. La majorité d'entre elles, **soit 54%, emploient moins de 3 salariés**. Elles sont proportionnellement aussi nombreuses qu'au plan national (53%). Il faut savoir qu'il existe également à leurs côtés, **49 associations comportant plus de 50 salariés**.

Quelle que soit leur taille, ces associations animent les territoires et rendent des services essentiels à la population. Leurs emplois sont précieux, et ils ne se délocalisent pas. Ils représentent aujourd'hui **11,7% de l'emploi de l'ensemble du secteur privé du département**, pour une moyenne nationale de 9,7%.

La dynamique associative dans les départements

Densité de créations d'associations pour 10 000 habitants (moyenne nationale : 10,7 %)

- 12,5 pour 10 000 habitants ou plus
- 10,0 à 12,4 pour 10 000 habitants
- 8,8 à 8,9 pour 10 000 habitants
- Moins de 8,8 pour 10 000 habitants



La France en Mouvement, Recherche et Solidarités, 13^e édition, septembre 2015

LES ASSOCIATIONS AU NIVEAU NATIONAL ET DANS LA MANCHE (suite)

Comme l'ensemble des Français, **les jeunes aspirent à un changement de la société** dans laquelle ils vivent. Même s'ils sont souvent sceptiques sur leur capacité d'action individuelle pour influencer le cours des choses, ils s'investissent dans la vie de la cité : **42% sont adhérents d'une association, 31% donnent de leur temps bénévole**, 42% ont signé une pétition en ligne ou ont participé à une manifestation sur les 12 derniers mois, 58% ont une relation d'entraide régulière avec leurs voisins. Le potentiel de mobilisation des jeunes apparaît en outre important : **le monde associatif bénéficie d'une image très positive**, et la moitié des jeunes se dit prêt s'engager pour une cause, portant à près de 80% la part des moins de trente ans qui sont bénévoles ou pourraient envisager de le devenir.

Malgré une forte aspiration au changement, **les Français en général et les jeunes de moins de trente ans en particulier se sentent majoritairement démunis** pour contribuer à faire évoluer la société dans laquelle ils vivent. En 2015, un tiers des moins de trente ans considèrent qu'ils peuvent changer les choses là où ils vivent, un quart en France, et un sur sept au niveau international. En ceci, les jeunes se démarquent peu de leurs aînés, si ce n'est qu'ils sont un peu plus pessimistes sur leur possibilité d'agir au niveau local.

Parce que le monde associatif mobilise des énergies et répond à des besoins nouveaux, il est un espace d'apprentissage et un espace d'exercice de la citoyenneté et permet ainsi, au-delà du «vivre ensemble», de «Faire société» ! C'est en ce sens que la pratique associative transforme le quotidien et contribue au renforcement du lien social entre les citoyens. Les associations apportent une vitalité incomparable à notre pays et à notre démocratie.

REFONDER NOTRE IDENTITÉ

Depuis ses origines, la Ligue de l'enseignement, mouvement d'idées et confédération d'associations et de personnes morales, est

organisée en réseau, à l'échelon régional, départemental et local.

Au quotidien, en plus de ses activités éducatives, sociales, sportives, artistiques et culturelles, de vacances et de loisirs, elle tend à mettre en œuvre les conditions du rassemblement du monde associatif et de sa reconnaissance pour que les citoyens puissent s'associer librement.

Pourtant, depuis plusieurs années, nous constatons un phénomène qui doit nous alerter et nous mobiliser : la lente érosion mais progressive de nos effectifs d'adhérents et d'associations affiliées. En 20 ans, la Ligue de l'Enseignement a **perdu 1/3 de ses effectifs de militants et d'associations affiliées !**

Peut-être plus regrettable encore : dans les années 1980 la Ligue de l'enseignement représentait plus de 10 % de la vie associative en France. Aujourd'hui, nous ne fédérons que quelques pour cents de la vie associative. **La Ligue de l'Enseignement ne peut plus se permettre de perdre des associations affiliées sauf à être**



durablement affaiblie dans son ambition de «Faire Société» !

Les causes de cette érosion des effectifs sont multiples. Il ne s'agit pas du nombre d'associations qui existent en France, car celui-ci n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui.

Les raisons sont à analyser dans chaque territoire. Elles proviennent sans doute de la perte **assez sensible d'un sentiment d'appartenance à une grande organisation qui fédère autour de valeurs fortes comme la laïcité ou la citoyenneté.**

Car, parallèlement à la montée de l'individualisme et des particularismes, le mouvement associatif n'échappe pas à la crise rencontrée par de nombreuses instances établies (abstention

électorale, mutation du bénévolat...). Quand hier l'individu était un outil au service d'un projet associatif, aujourd'hui l'association semble devenir pour de nombreux citoyens l'outil d'un projet personnel. On n'adhère plus à une association ou à un projet mais à une action dont on attend des résultats concrets !

Par ailleurs, **cette fonction fédérative est de moins en moins reconnue** des pouvoirs publics et les associations elles-mêmes ont tendance à s'en détourner. En effet, l'appartenance à un mouvement peut être ressentie parfois comme porteuse d'un certain risque de perte d'indépendance. De surcroît, l'adhésion à une fédération n'offre, pour beaucoup d'associations, les plus petites en particulier, aucun intérêt ni avantage immédiat.

Si la fédération d'associations est une de nos identités politiques et opérationnelles fortes, le lien fédératif, concrétisation d'un lien politique fondé sur le sentiment de participer à un projet de société laïque et républicaine, est difficile à entretenir aussi avec nos associations affiliées.

Assurer le développement, la pérennité et la qualité de la vie associative locale passe nécessairement par la qualification, le rétablissement et la dynamisation de la fonction fédérative. Pour cela, nos actions fédératives fondent notre légitimité et notre crédibilité : le centre de ressources départemental à la vie associative (CRDVA), avec l'information et les services techniques, l'accompagnement au projet, la formation des bénévoles, le conseil sur les projets locaux, les échanges et réseaux d'expériences...

Si le développement d'une action fédérative peut-être guidé par le souci d'augmenter le nombre de nos adhérents, il consiste aussi, d'abord et avant tout, par un effort permanent, **à fidéliser le tissu des associations locales déjà affiliées et à mobiliser de nouveaux militants en soutenant la création de nouvelles associations**, bien sûr autour de l'École, mais aussi au plus près des territoires de vie des habitants : comités d'usagers, conseils de quartiers ...et en contribuant à leur animation et à la défense de leurs intérêts.../...

Parce que l'engagement associatif est un entraînement constant à l'exercice de la citoyenneté et un antidote à la désaffection politique, incitons d'autres citoyens à rejoindre et à s'associer à la Ligue de l'enseignement pour lutter contre les inégalités, pour débattre et pour construire collectivement une société laïque plus juste, plus libre et plus solidaire visant à l'émancipation de tous.

Nous devons redonner un sens à l'affiliation afin d'encourager les associations à s'affilier. Ce projet ambitieux que nous nous proposons de rebâtir doit fédérer des énergies très diverses et proposer différents rythmes et modalités d'engagement. Cette démarche ne relève pas **d'une démarche d'«endoctrinement» mais est l'aboutissement d'une démarche réciproque de rencontres et d'échanges permanents.**

Cette démarche ne relève pas d'une démarche d'«endoctrinement» mais est l'aboutissement d'une démarche réciproque de rencontres et d'échanges permanents.

Le 10 octobre 2015, l'ensemble des fédérations départementales réunies en Assemblée Générale Extraordinaire à Paris, ont adopté un texte d'orientation sur la vie associative et l'économie sociale et solidaire et un Projet de plan stratégique «vie fédérative et militante» qui nous incite à :

Repenser la place de l'engagement bénévole et militant dans nos organisations

- Fabriquer du sens
- Réaffirmer la place du bénévolat
- Ouvrir l'exercice du pouvoir et revaloriser le débat

Résister à l'instrumentalisation des associations dans les politiques publiques

- Se comporter en partenaires critiques des politiques territoriales
- Évaluer notre impact civique, social et économique
- réserver notre indépendance, en clarifiant nos relations avec les élus et en diversifiant nos financements

Entreprendre autrement

- Entre marché et État, s'inscrire dans une démarche d'économie sociale et solidaire
- Revitaliser « l'entreprise associative » par une professionnalisation choisie
- Avancer sur les deux pieds de l'économique et du politique

Faire de notre fédération d'éducation populaire un levier d'action collective

- Positionner les fédérations comme des

lieux ressources pour l'engagement

- Rechercher des complémentarités avec d'autres organisations, notamment dans les quartiers populaires

C'est pourquoi, la ligue de l'ensei-



gnement, Fédération de la Manche, prenant en compte ses missions spécifiques, s'est engagée à redéfinir une stratégie fédérative cohérente sur l'ensemble du territoire départemental qui vise à :

Affirmer notre identité politique pour susciter l'engagement et expliciter le message autour de l'affiliation

Accompagner l'engagement associatif et citoyen par des outils et des services améliorés proposés aux associations du réseau

Réformer notre organisation fédérale

Soutenir le développement du service civique quantitativement et qualitativement tout en l'inscrivant dans une stratégie de fidélisation des associations affiliées.

Renforcer la fonction réseau d'associations (relation fédérative basée sur une réciprocité multilatérale), par une double approche : territorialisée et dématérialisée

Il va nous falloir **oser passer de la fédération au réseau, en élargissant notre base** constituée bien sûr prioritairement d'associations loi de 1901, mais aussi d'établissements publics, des Collectivités locales, de professionnels de l'animation ou de la vie sociale, de militants individuels.

La mise en réseau est toujours recherchée. Il faut réfléchir à l'intérêt d'appartenir à un réseau : les services rendus, la rencontre et l'échange avec d'autres personnes ayant les mêmes préoccupations, le socle des valeurs sur lesquelles s'appuient les actions, etc...

Il faut retisser d'abord un réseau pour avoir une certaine densité de présence

au plan local et savoir le rendre visible au plus près des citoyens.

Il faut déterminer **une stratégie de reconquête**, en commençant par planifier (sur une année par exemple) **des rencontres individuelles avec les instances dirigeantes des associations affiliées** (et pas seulement leur Président !) pour les écouter, comprendre leurs besoins et engager des partenariats.

Il serait bien de fidéliser d'abord ceux qui sont affiliés, en construisant un dispositif de reconquête à moyen terme, par catégories d'associations et par territoires, qui passera par une relation la plus individualisée possible aux associations, **par des efforts d'une communication permanente et régulière.**

Le fédéralisme est d'abord et avant tout une philosophie de la solidarité entre associations partageant les mêmes orientations et les mêmes valeurs ; c'est aussi un moyen de conquêtes des opinions par la diffusion des idées via des réalisations concrètes. Sans le fédéralisme, la vie associative n'aurait jamais pu se développer et devenir un des grands moteurs de la vie démocratique et un des grands lieux d'inspiration et d'expérimentation du progrès social.

LE SERVICE CIVIQUE UNIVERSEL, un outil de développement de l'engagement associatif au service la vie fédérative !

Le service civique va fêter son 6e anniversaire cette année. Suite à la forte émotion provoquée par les événements tragiques du mois de janvier 2015, le service civique est devenu « universel » depuis le 1er juillet 2015 : chaque jeune, de 16 à 25 ans, qui le souhaite doit pouvoir s'engager dans une mission d'intérêt général, dans les associations, les collectivités ou les établissements publics .../...



La Ligue de l'enseignement est investie dans le dispositif depuis sa création en 2010.

Le centre confédéral dispose d'un agrément national délivré par l'Agence du service civique, délégué aux **Fédérations départementales, qui permet à toutes nos associations affiliées d'accueillir un ou plusieurs volontaires** sur la base d'un référentiel de 24 missions couvrant tous les champs d'activité de notre mouvement. C'est ce qui permet à notre mouvement de constituer le **premier réseau d'accueil de volontaires au plan national**, avec plus de 10 000 jeunes engagé-es depuis 5 ans.

Au même moment en Basse-Normandie, les trois fédérations départementales et l'union régionale, ont décidé de s'engager résolument dans le développement du dispositif. Un développement quantitatif certes mais qualitatif avant tout car le contexte que nous connaissons depuis un an, nous engage collectivement à être plus exigeants.

En effet, nous devons améliorer et valoriser la qualité de l'accueil des volontaires, pour continuer à défendre une montée en charge du service civique qui ne remette pas en cause ses fondamentaux : mieux accompagner les associations **dans la définition de projets d'accueil en lien avec leur projet associatif qui ne fragilisent ni l'emploi, ni le bénévolat** ; assurer une **formation civique et citoyenne** et un **accompagnement au projet d'avenir** des volontaires de qualité ; inscrire les volontaires dans les temps forts et la vie de nos fédérations ; se donner des **objectifs d'accessibilité et de mixité sociale plus ambitieux**.

C'est pourquoi, cette ambition de qualité réclame de **consacrer et de structurer les temps d'intervention** des bénévoles et des salariés pour rencontrer les associations, aider à la rédaction des missions, appuyer le recrutement, éditer les contrats, organiser les entretiens réguliers avec le tuteur et le volontaire, accompagner le volontaire dans la réflexion sur son projet d'avenir, réaliser les bilans de fin de mission, prendre en charge le suivi administratif etc.

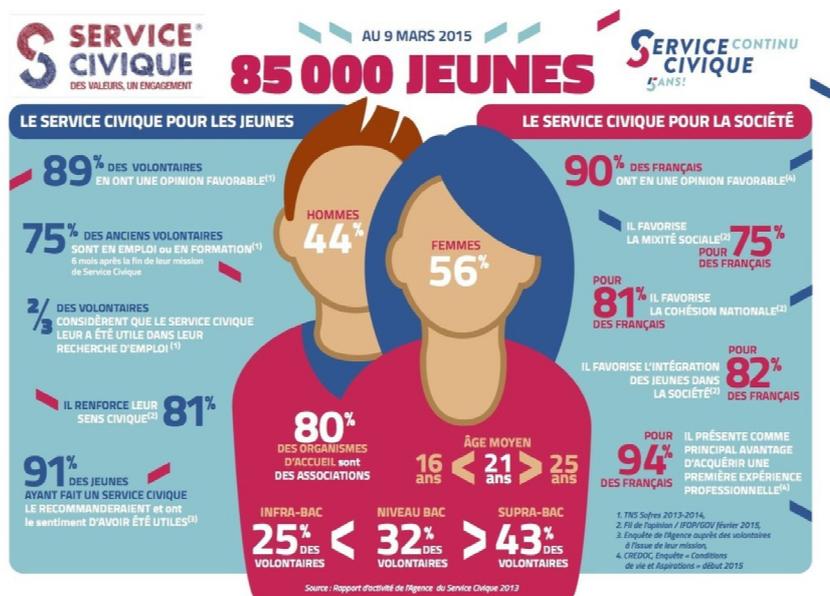
La Ligue de l'Enseignement **Fédération de la Manche**, dans le cadre de l'agrément collectif délivré à notre

fédération nationale, a accueilli en 2015, 6 jeunes.

5 volontaires ont été accueillis dans le cadre d'une intermédiation (mis à disposition par convention), dans 3 associations affiliées à notre réseau (« Avril », « chauffer dans la noirceur » et « APP2R »)

pour une pêche à pied respectueuse de la ressource) pour suivre l'association dans ses démarches de sensibilisation, de communication, notamment auprès des pêcheurs à pied et du grand public.

Le soutien à la promotion des dispositifs d'engagements des jeunes
1 mission de 8 mois à la Ligue de l'En-



Un volontaire a été accueilli dans un des services de la fédération départementale Ligue de l'Enseignement.

Les missions développées par les 6 jeunes se sont focalisées autour de 3 grandes thématiques :

Le soutien à la production et diffusion culturelle

2 missions de 8 mois dans l'association «chauffer dans la noirceur» pour apporter un soutien à la communication principalement sur le festival musical du mois de juillet

Le soutien à la sensibilisation du public en matière d'environnement

1 mission de 8 mois dans l'association « chauffer dans la noirceur » pour soutenir les actions de développement durable de l'association, et notamment sur le festival.

1 mission de 8 mois dans l'association «Avril» pour soutenir les actions de sensibilisation mises en place par l'association 1 mission de 8 mois dans l'association «APP2R» (association

seignement fédération de la Manche déclinée sous l'objectif «**promotion et accompagnement du dispositif junior associations**» et plus particulièrement en charge de la promotion des dispositifs d'engagement des jeunes et des initiatives de jeunes (événements de promotion et de valorisation des initiatives : semaines de l'engagement à ST Lô et Coutances, dans les lycées et sur le festival Hétéroclites).

Par ailleurs, chaque jeune a bénéficié d'une **formation civique et citoyenne** à raison de 2 journées de formation organisées par la Ligue de l'Enseignement de Basse Normandie, ainsi que d'une formation « **Prévention et secours civique de niveau 1** » (PSC1) en collaboration avec l'Union Départementale des sapeurs-pompiers.

De plus, l'ensemble des jeunes, a participé dans le cadre de la mission, sur la base d'une démarche volontaire, à une **formation organisée pour faciliter la prise de responsabilités** dans les associations, le CFGA (Certificat .../...

.../...

de formation à la gestion associative). Ainsi, grâce aux 30h de formations délivrées, les jeunes ont pu se familiariser avec les fondamentaux de la Loi 1901, le paysage associatif français, la notion de gouvernance dans les associations, les ressources humaines accueillies dans les associations, les ressources financières, la notion de projet associatif, d'activité ... les notions abordées ont pu venir faire écho à leur vécu dans le cadre de leur mission et susciter le questionnement.

Plus globalement, après les événements de novembre 2015 à Paris, entre exigence et espoir, tous les regards se tournent vers les jeunes avec une injonction qui leur est faite, encore plus que jamais, de devenir et d'être des citoyens engagés. Dans ses vœux à la Jeunesse, le 11 janvier 2016, le Président de la République a annoncé la création d'un livret citoyen en direction des jeunes. Il est question d'un livret donné à chaque jeune le jour de ses 16 ans pour retracer "l'histoire de ses engagements" et inscrire chaque jeune "dans un parcours citoyen, depuis l'école jusqu'à ses 25 ans".

Paradoxalement, les Français n'ont pas forcément une bonne image des jeunes : ils les jugent «égoïstes» ou «paresseux» selon certaines enquêtes d'opinion. Cette représentation négative repose en partie sur des faits : les jeunes votent moins que leurs aînés, sont moins nombreux à militer dans un parti politique ou un syndicat, **s'impliquent moins dans le bénévolat associatif**. Pourtant, plusieurs études montrent que la jeunesse n'est pas désengagée de la cité et reste attachée aux valeurs démocratiques et républicaines, de solidarité et de justice. L'étude du CREDOC « des jeunes investis dans la vie de la cité » de mai 2015 montre que le potentiel de mobilisation des jeunes dans le monde associatif apparaît très fort. D'abord, le **monde associatif bénéficie d'une image très positive chez les jeunes**, encore plus que chez les plus âgés. En outre, **près de la moitié des jeunes se dit prêt s'engager**, portant à près de 80% la part des moins de trente ans qui sont bénévoles ou pourraient envisager de le devenir.



A la Ligue de l'enseignement, nous considérons **l'expérience de service civique** comme le **point de départ ou l'étape décisive d'un parcours d'engagement** plus large, qui doit être accompagné par notre réseau associatif. Ni sous emploi, ni concurrent au bénévolat, le volontariat de service civique **peut renforcer la vie associative et, par la même, peut constituer, pour tous les jeunes, une opportunité d'acquérir une expérience qui a du sens !**

Le service civique est bel et bien une opportunité de renouvellement des associations elles-mêmes. Pas seulement en matière de générations, mais aussi en matière de façon d'être et de travailler.

L'énergie de la jeunesse, le regard neuf, les pratiques nouvelles, souvent plus coopératives, sont autant d'ingrédients qui pourraient permettre à nos organisations associatives de réussir les mutations qu'elles doivent conduire.



LES JEUNES S'ENGAGENT, VOUS AUSSI

ENGAGEZ VOTRE ASSOCIATION !



LES ACTIONS EN 2015



VIE STATUTAIRE DÉPARTEMENTALE

Assemblée générale ordinaire

Le 17 juin 2015 à Saint-Lô

Conseils d'administration

Le conseil d'administration de la fédération départementale est composé de 27 membres élus lors de l'assemblée générale ordinaire. Ils sont élus au titre de leur association ou au titre de leur adhésion individuelle.

Le conseil d'administration s'est réuni :

Le 15 janvier 2015

Le 09 avril 2015

Le 30 avril 2015

Le 06 juillet 2015

Le 1er octobre 2015

Le 18 novembre 2015

Le 28 février 2015, le conseil d'administration, élargi aux salariés, s'est réuni à Gouville-Sur-Mer avec pour objet un travail sur le projet régional.

Bureaux

Le bureau de la fédération est composé de 11 personnes élues par le conseil d'administration parmi ses membres.

Le bureau s'est réuni :

Le 12 janvier 2015

Le 25 mars 2015

Le 25 août 2015

Le 19 octobre 2015

Le 25 mars, s'est tenu un bureau restreint préparatoire à l'assemblée générale ordinaire.

FÉDÉRATION MANCHE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

VIE STATUTAIRE RÉGIONALE

Assemblée générale ordinaire

Le 17 juin 2015

Assemblée générale extraordinaire

Le 17 juin 2015

Conseils d'administration

Le Conseil d'administration de la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie est composé de 6 représentants des fédérations départementales du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Le conseil d'administration s'est réuni :

Le 26/01/2015, Le 26/02/2015

Le 08 avril 2015

Le 12 mai 2015

Le 17 juin 2015

Le 19 octobre 2015

Le 17 décembre 2015

Bureaux

Le bureau de la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie est composé de 8 personnes élues par le conseil d'administration parmi ses membres.

Le bureau s'est réuni :

Le 20 janvier 2015

Le 05 février 2015

Le 24 septembre 2015

Le 23 novembre 2015

MANCHE : CONSEIL D'ADMINISTRATION

ALLAIN Christelle
ANDOUARD Jean-Claude
CATELIN Dominique
CHAIGNON Michel
DESCHAMPS Anne
DESCHAMPS Jean-Karl
EMERY Daniel
EUSTACHE Albert
FOUCHARD Bernard
HEBERT Anne
JOURDAN Anne Marie
KARDJADJ Maryvonne
LAMONTAGNE Jean

LECARDONNEL Jérôme
LECOUVEY Jean-Marie
LEDANOIS Annabelle
LELOUEY Dominique
LUCAS Sarah
MOSQUERON Serge
MOUCHEL Régis
MOUCHEL Roseline
NAGUSZEWSKI Catherine
POULINGUE Samuel
POULLAIN Edith
ROPTIN Sabine
ROULLAND André
SION Jean-Louis

MANCHE : COMPOSITION DU BUREAU

Président	Michel CHAIGNON	Trésorier	Jérôme LECARDONNEL
Vice Présidente	Maryvonne KARDJADJ	Trésorier Adj.	Albert EUSTACHE
Vice Président	Dominique CATELIN	Membres du bureau	Anne-Marie JOURDAN
Vice Président	Régis MOUCHEL		Daniel EMERY
Secrétaire Générale	Anne HEBERT		André ROULLAND
Secrétaire Général Adj.	Serge MOSQUERON	Correspondant 150 ans	Daniel EMERY

VIE STATUTAIRE DE LA CONFÉDÉRATION

Une délégation de La fédération départementale de la Manche a participé à l'assemblée générale nationale à Chambéry les 27 et 28 juin 2015.

PROJET ET GOUVERNANCE, LA FÉDÉRATION DE LA MANCHE EN RÉFLEXION !

Par définition, les organisations de l'Économie Sociale et Solidaire, dont les associations représentent 80% des acteurs de ce champs, **entrent dans le champ de la gouvernance participative** du fait de leur mode de décision démocratique inspiré du principe «un homme = une voix» !

«L'engagement associatif éprouve quelques peines à être reconnu comme le laboratoire démocratique dont les mérites ont souvent été vantés à défaut de pouvoir toujours être démontrés. La thèse de Pierre BOURDIEU selon laquelle l'univers associatif serait traversé par des logiques de domination qui laisseraient apparaître un phénomène d'élitisme militant, peu perméable au brassage social, a le mérite de poser de façon un peu brutale la question de l'illusion de la démocratie associative.» (La liberté de s'associer, DUCOMTE Jean-Michel, ROIRANT Jean-Marc, Editions Privat, Septembre 2011 page 124)

Pourtant par nature, l'association est démocratique et participative puisqu'il s'agit d'un contrat passé entre les membres. «La démocratie au sein des organisations de l'ESS peut avoir un caractère exemplaire quand élus et dirigeants créent les conditions du débat, acceptent la formulation d'opinion dissidente, associent les différentes parties prenantes au projet, font l'effort de former sérieusement les élus et en élargissent le recrutement, notamment aux femmes, et acceptent de compter au sein de leurs instances des administrateurs qui ne doivent pas tout au président ! » (La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire, FREMEAUX Philippe, Éditions Les petits matins, 2011, page 106)

Toutefois, compte tenu de la grande diversité des organisations associatives, liée à leur objet social, au nombre d'adhérents, à leurs activités, à leurs modes de financement, à la présence ou non de salariés et aux types d'engagements bénévoles qui les animent, les formes prises par la démocratie diffèrent profondément d'une association à l'autre.

- **La parité femmes/hommes** : les conseils d'administration (CA) et les bureaux sont composés de 60% d'hommes et de 40% de femmes ; moins du tiers des sièges de président d'association (31%) est occupé par des femmes. A contrario, les femmes sont majoritairement représentées dans les fonctions de secrétaire (57%) et elles occupent 42% des postes de trésorier. Les femmes sont plus souvent à la tête d'associations d'action sociale (47% de femmes présidentes) et de santé (44%).
- **La place des jeunes** : les jeunes sont largement absents de la direction des associations : la moitié des président-e-s a plus de 55 ans, un tiers a plus de 65 ans. Même si la situation est moins marquée pour les fonctions de trésorier et de secrétaire, seulement 7% de président-e-s ont moins de 36 ans et 22% moins de 46 ans.
- **Les catégories socio-professionnelles (CSP)** : les cadres moyens et supérieurs (26 % de la population française) sont très représentés à la tête des associations : 42% des président-e-s, alors que les ouvriers ne représentent que 6% des président-e-s (contre 23,5 % de la population totale).



Ces données témoignent d'une certaine inertie dans le renouvellement

des instances de gouvernance associative, même si aujourd'hui de nombreuses associations revisitent leur mode de gouvernance et de fonctionnement à travers la prise de conscience des évolutions nécessaires, notamment du **besoin de diversifier, renouveler et faire évoluer ces formes de gouvernance** pour que le monde associatif soit en adéquation plus complète avec les valeurs qu'il défend : démocratie, solidarité, participation citoyenne, lutte contre le racisme, le sexisme,...

La Fédération de la Manche de la Ligue de l'enseignement est une **organisation de l'économie sociale** qui fait vivre son projet grâce à un fonctionnement dé-

mocratique fondé sur l'investissement de ses membres bénévoles que ce soit dans le Conseil d'Administration et/ou le Bureau de l'association, dans la représentation de celle-ci dans différentes instances.

Tout au long de l'année 2015, dans la continuité de la réorganisation du projet régional de la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie, et animés par la volonté de s'engager résolument dans les deux nouvelles missions de la fédération, les administrateurs ont poursuivi leur réflexion sur le sujet en se posant de nombreuses questions .

- *Comment garantir les droits d'expression et de participation de toutes les parties- prenantes ?*
- *Comment accorder une plus grande capacité de participation ?*
- *A qui voulons-nous donner la parole et comment ?*
- *Quels processus délibératifs et participatifs pour associer le plus grand nombre ? Qui décide de quoi, quand et comment ?*
- *Comment capter et soutenir l'engagement des parties-prenantes pour en faire une ressource pour la fédération et garantir son dynamisme et sa pérennité ?*
- *Quelles complémentarités des «compétences» des parties-prenantes au service de l'objet et du projet associatif ?*

De ces nombreux échanges en Conseil d'Administration et en Bureau, quelques grands principes et pistes de travail ont pu être dégagés :

- **réduire le nombre d'administrateurs élus au CA de 27 à 18** dans le but de recréer une dynamique collective et fédérer l'ensemble des administrateurs,
- **garder le renouvellement tous les ans par tiers**, pour trouver un équilibre entre pérennité de l'action et ouverture des instances statutaires à de nouveaux membres,
- **limiter le mandat des élus au Bureau dans le temps** : 3 ans, renouvelable une fois suivi d'une interruption afin de favoriser l'accès aux responsabilités associatives
- **conserver la complémentarité de l'origine et de la légitimité des administrateurs** : 5 postes d'adhérents

PROJET ET GOUVERNANCE, (suite)

- **tenter d'instaurer un plus grand partage des responsabilités** en explorant d'autres manières d'organisation interne, des coprésidences ... à un format plus collégial (CA et bureau confondus),
- **développer une organisation plus territorialisée** pour maintenir le lien et la dynamique fédérative avec l'ensemble du réseau d'associations affiliées,
- **se questionner sur la place des salariés de l'union régionale** qui œuvrent dans le département au quotidien,
- **se questionner sur la place des jeunes** en général et des Juniors Associations du département en particulier dans la gouvernance fédérale

Le travail de fond est engagé mais pas terminé. 5 principes fondamentaux devront irriguer les prochaines réflexions afin de garantir une participation active de l'ensemble des acteurs de la fédération :

1. **La transparence** pour créer de la confiance et l'envie de participer
2. **Le partage**, en créant des espaces de rencontres, physiques ou dématérialisés, où les acteurs peuvent «Faire Société ! »
3. **La co-construction** des projets collectifs qui s'imaginent et se débattent ensemble
4. **La décision** car le participatif n'a de sens que s'il donne la capacité aux participants d'avoir un pouvoir sur les décisions qui résultent de leur implication
5. **La qualification** des temps qui permettent à chacun de se former, d'apprendre, de progresser dans ses compétences et ses *connaissances*.

Le monde associatif est créatif et propose déjà des initiatives originales et des formes innovantes de fonctionnement et de participation. : outils numériques, outils collaboratifs, gouvernance horizontale ou en réseau, recours au jeu et aux pédagogies ludiques pour susciter la présence, ...

Parce que, la loi 1901 et le droit Français offrent une grande liberté d'organisation aux associations, **la question de la gouvernance associative** est donc d'abord statutaire et politique. Pour répondre aux nouvelles formes de bénévolat et aux nouvelles attentes des bénévoles, **les associations ont tout intérêt à continuer à innover** dans leurs manières de faire.

Questionner et faire évoluer sa gouvernance ne se réduit pas à des outils : c'est avant tout **une volonté, un positionnement politique fort**. La gouvernance implique intrinsèquement **le changement** : la question est donc de **préparer l'association** à ce changement annoncé.

Il n'existe pas de réponse toute faite, de modèle à adopter : il s'agit de s'engager dans une démarche, une recherche de "revitalisation". Et si le manque d'imagination n'était que notre seule limite ?

Source : Gouvernance et engagements associatifs : enjeux et leviers pour agir, Le mouvement Associatif Rhône-Alpes, Septembre 2015

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE ET LE PROJET ASSOCIATIF



La Ligue de l'enseignement, aussi bien au niveau national, régional que départemental, réinterroge régulièrement son projet associatif.

Tous les trois ans, lors de ses congrès, elle met en débat dans son réseau une question de société afin de mieux saisir et faire partager par l'ensemble de ses composantes le contexte dans lequel elles agissent. Associations, militants, fédérations sont ainsi invités à réfléchir sur le sens de leurs actions au travers de cette question de congrès.

Le manifeste « **Faire société !** » a été adopté au 94e congrès national de Toulouse, en 2010. La Ligue de l'enseignement s'est engagée à faire vivre les réflexions et les propositions de son manifeste dans ses positions publiques, sa propre politique, dans ses priorités et dans ses pratiques.

En 2013, le 95e congrès à Nantes, avait pour thème «**Un avenir par l'éducation populaire**». Car si nous nous définissons comme les héritiers de l'éducation populaire, comment comptons nous dessiner son avenir ? Telle était la question centrale posée aux Ligueurs réunis.

L'éducation populaire est née d'un désir : **former des acteurs capables de comprendre les enjeux du débat public pour nourrir la démocratie**. Tel était le projet de Condorcet, et celui de Jean Macé lorsqu'il appela à la fondation de la Ligue de l'enseignement en 1866.

Parce que l'éducation populaire est un mouvement d'idées au cœur des enjeux actuels, le congrès de la Ligue a ainsi permis de mettre en lumière des actions quotidiennes, des réflexions, des contributions qui doivent nous amener, de retour dans nos fédérations, à décliner ces valeurs et nourrir nos propres réflexions pour l'émergence d'une volonté renouvelée de l'éducation populaire. Parce que nous voulons contribuer à une société plus juste, plus solidaire, plus créative, plus civique, et qu'elle ne peut se faire sans émancipation collective, sans les associations et les citoyens.

De son côté, la Fédération Départementale de la Manche a poursuivi en 2015 un long travail de réflexion de **son projet fédéral**. La réflexion sur le projet associatif est sans aucun doute le moment essentiel de la vie de l'association, tant il conditionne son existence, son rayonnement, sa légitimité, sa place dans notre société et sa façon d'y tenir le rôle qu'il définit.



LE PROJET ASSOCIATIF (SUITE)

Si, 2014 fut tout particulièrement marquée par le changement, 2015 fut l'année de la mise en œuvre de ce changement !

Cette nouvelle étape a conduit à une **forte mobilisation et une intense réflexion des bénévoles** pour poursuivre l'élaboration du projet en tentant de **repenser un projet départemental fédérateur** prenant en compte les missions spécifiques confiées dorénavant à la fédération :

- **relancer l'action fédérative et associative** dans toute sa diversité (sport, culture, éducation, environnement...) par une meilleure connaissance des problématiques et des enjeux des associations, par l'accompagnement des projets associatifs, par la mise en réseau des acteurs associatifs ;
- **affirmer l'expression politique** d'un mouvement d'éducation populaire auprès des associations et dans l'espace public : formation du citoyen, dialogue civil et engagement des jeunes, lutte contre les discriminations, laïcité, refondation de l'Ecole.

Après avoir réalisé en 2014, un **diagnostic stratégique** des actions de la fédération à l'échelle du département, il s'agissait ensuite de répondre aux questions suivantes :

- Vers quoi voulons nous aller ?
- À quels besoins souhaitons-nous essayer de répondre ?
- À quelles améliorations souhaiterions-nous participer ?
- Que visons-nous pour notre association ?

Tout au long de l'année, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau, parfois même réunis en groupe de travail, ont poursuivi la réflexion et la rédaction d'un **nouveau projet associatif** pour la fédération de la Manche.

Déclinaison de l'objet social, le **projet associatif** rassemble tous les membres autour des grands principes qui fondent l'existence de l'association.

C'est un document très important pour vérifier que l'association ne s'écarte pas des objectifs qu'elle s'est fixés. L'Afnor (Agence Française de Normalisation) définit un projet comme une "démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement une réalité à venir".

Dans le cadre d'une démarche associative, il s'agit notamment de transcrire de manière opérationnelle l'objet et d'exprimer les objectifs pour le réaliser. De plus, ce document permanent mais évolutif, facilite la transmission et favorise la compréhension de l'activité par les nouveaux membres.

Pour ce faire, les administrateurs ont formalisé **5 axes opérationnels** :

- Co-organiser des rencontres territoriales de réseau avec les associations
- Faire vivre le débat d'idées avec tous les acteurs intéressés
- Développer la ressource associative sur le département
- Accompagner les associations dans le dialogue civil avec les Collectivités Locales
- Être un interlocuteur partenarial des institutions sur le département

Grâce à l'engagement des salariés et de ses bénévoles, la Ligue de l'enseignement Fédération départementale de la Manche ambitionnent ainsi de mettre en cohérence l'organisation d'entreprise associative de l'économie sociale et solidaire avec les valeurs d'éducation populaire !

Cette démarche permet aux bénévoles de **réfléchir sur la nature et le sens de leur projet, de leurs activités et de leur engagement associatif**. Elle favorise aussi l'analyse du fonctionnement quotidien et statutaire de l'association pour qu'une démarche participative s'y développe et que notamment les femmes et les jeunes y trouvent leur juste représentation.

Ce travail sur le projet associatif contribue à soutenir les bénévoles qui agissent dans le sens du projet de la ligue de l'enseignement, c'est-à-dire qui adhèrent aux valeurs de citoyenneté, de démocratie et de respect des droits de l'homme et qui œuvrent pour la transformation sociale sur le terrain de **l'Éducation populaire et ainsi, contribuer à faire société !**



LES ACTIONS EN 2015



Par Daniel Emery, membre du bureau

Correspondant et Animateur des 150 ans de la Ligue de l'enseignement dans la Manche

LES 150 ANS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA FÉDÉRATION DE LA MANCHE.

À la suite de la présentation de la préparation des 150 ans de la Ligue par Eric FAVEY au congrès de Nantes (juin 2013), la fédération s'est rapidement mise en capacité de mettre en œuvre les six objectifs définis pour 2016.

Le texte de la retranscription de l'intervention d'E. FAVEY a été disponible et diffusé au sein du CA dès septembre 2013.

Courant 2013/14, la fédération a désigné un correspondant pour les 150 ans qui a engagé les actions suivantes : **préparation du « vide grenier » de la Ligue** prévu à l'AG de BOULAZAC (juin 2014) par la recherche de documents sur l'histoire de la fédération et des « sociétés laïques » depuis la fin du 19ème siècle, sollicitation des administrateurs y compris les honoraires, réunion d'échange et de partage de documents (Tourlaville mai 2014), **contacts avec les archives départementales et le dictionnaire « le Maitron » suite à la participation à la journée d'octobre 2013 « portraits de militants »**.. En juin 2014, la fédération a déposé quelques documents lors du vide grenier de BOULAZAC, 3 de ces documents se trouvent sur le site internet des 150 ans. Ils sont exceptionnels sur le plan historique.

Courant 2014/2015 : information (recto verso A4) diffusée au sein de la fédération (avec interrogation du niveau régional en vue d'une éventuelle coordination ou d'échanges) d'un texte « pour préparer et fêter en-

semble les 150 ans de la Ligue (septembre 2014), une information/sollicitation diffusée largement. **C'est le dépôt des archives de la fédération aux archives départementales qui a été mené à bien.**

Une action concertée et en écho à la démarche initiée par la Ligue au niveau national, action finalisée en mars 2015. Toujours pas de groupe appuyant le correspondant, ni de décision pratique pour le recrutement d'une personne en service civique pour la préparation des 150 ans par la fédération de la Manche de la Ligue de l'enseignement. Diffusion (y compris en direction des médias) du programme prévisionnel des 150 ans (niveau national et fédéral). Sollicitation des médias PQR et radios locales pour assurer des reportages sur des militants et associations en collaboration avec la fédération pendant l'année 2016. : Une seule réponse intéressée (Hague FM). **Participation à la journée « 150 ans » lors de l'AG de CHAMBERY (juin 2015)**. Impressions du correspondant : le seul site internet ne suffit pas à maintenir la mobilisation et E. FAVEY (devenu IGEN) ne peut plus en assurer l'animation-coordination.



En 2015/2016 : la diffusion des notes d'Arnaud Vasselin (délégué départemental) suite à Chambéry témoigne de la réduction de la voile dans le programme des 150 ans et surtout (avis personnel) la perte d'ambition dans le sens et la cohérence du projet initial. En outre le questionnement « et nous en Basse Normandie ? » dessaisit la fédération de son engagement plein et entier dans la confédération pour les 150 ans, et nous a replacé en position d'attente.

Le groupe d'appui s'est enfin réuni le 4 février 2016 et a permis un tour d'horizon des actions à mettre en place à l'occasion des 150 ans courant 2016. « **Des ciné-club aux ciné-ligue** » a été relayé au niveau régional par le réseau « Génériques » à partir d'un programme impulsé au niveau confédéral. Au moins deux associations de la fédération, associations support et gestionnaire de salles (**Le Palace** à Equeurdreville et **Condé sur Vire** avec l'engagement de deux administrateurs) vont s'inscrire dans le programme des 150 ans.

Le projet « portraits de militants » sans être abandonné, se retrouve réduit à quelques entretiens avec quelques administrateurs honoraires, qu'il serait sans doute intéressant de faire **dialoguer avec de jeunes militants, y compris adhérents de « juniors-associations »**.

Il reste du temps en 2016 pour aussi **mettre en écho aux actions de niveau Ligue quelques reportages sur des associations** encore en activité ou ayant laissé quelques traces importantes dans l'histoire de la fédération et du département. Un document (A4 plié) sera disponible pour les diverses manifestations de 2016 pour les relier aux 150 ans mais dans la perspective de « reprise d'élan » pour le mouvement d'éducation populaire. Un peu dans le prolongement de quelques « citations et slogans » diffusés par le correspondant lors du CA du 30 avril 2015). En se donner (ou redonner) le sens de ces 150 ans qui au-delà des techniques, réseaux et accélérations de notre époque, reste le même pour les ligueurs : former l'homme et le citoyen par l'éducation et la culture.

Une association (les Saltimbrés) s'est déclarée prête à s'engager dans le projet culturel participatif « Nous sommes le peuple » animé au niveau ligue par Nicolas FRIZE et Robin RE-NUCCI.

Le correspondant mettra au point d'ici à l'AG de la fédération une **exposition** facile à installer : mise en parallèle de trois bandes chronologiques : l'histoire générale, la ligue, la fédération de 1850 à nos jours. .../...



LES ACTIONS EN 2015



LES 150 ANS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA FÉDÉRATION DE LA MANCHE. (SUITE)

Faire la fête reste un projet : dans un de nos centres donner rendez-vous à des jeunes, anciens, élus, salariés, enseignants... une journée de rencontre, conviviale autour de quelques souvenirs mais surtout d'évocation de nos combats, réussites et de quelques rêves que nous partageons encore. **Redonner du sens simplement, ensemble.**

Certaines pistes n'ont pas pu être suivies réellement, notamment en direction des écoles publiques et établissements scolaires. Les liens très « distendus » entre le mouvement, ses associations, ses services et l'École et les enseignants n'ont pas permis de concrétiser quoi que ce soit de ce côté-là. Une interrogation qui marque inévitablement une évolution du mouvement et de l'École elle-même.

La fédération est et restera l'intermédiaire actif en direction des associations et ligues pour la diffusion des différentes publications et productions telles que :

- L'essentiel de la Ligue, réédition complétée par P. Tournemire ;
- la fabrique du citoyen, film de M. Djian ;
- biographie de Jean Macé par Jean-Michel Ducomte,

la boutique en ligne sur le site www.150-laligue.org.



LES RENCONTRES TERRITORIALES

Déclinaison de l'objet social, le projet associatif rassemble tous les membres autour des grands principes qui fondent l'existence de l'association. Un des 5 axes développé par les administrateurs est de Co-organiser des rencontres territoriales de réseau avec les associations.

Deux rencontres ont été organisées en 2015.

La première à Saint-Lô, dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire le 17 juin 2015 en partenariat avec les Saltimbrés et l'association AAGIR notamment

De l'engagement à la citoyenneté, quels parcours d'engagement pour les jeunes ?

Depuis janvier 2015 et les attentats, quels accompagnements, quels parcours, quels engagements..... ces thèmes ont permis échanges, informations et témoignages avec des jeunes en service civique, des juniors

associations, les associations, les collectivités locales.

La seconde à Equeurdreville-Hainneville le 18 novembre 2015 en partenariat avec le Patronage Laïque d'Octeville, Au Fil de l'Ecran et le Patronage laïque d'Equeurdreville et dans le cadre de Mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

Dans le cadre de la mise en place de la loi Economie Sociale et Solidaire et plus particulièrement des décrets d'application concernant les associations, la fédération 50 de la ligue de l'enseignement a souhaité engager un échange avec les acteurs de son réseau et ses partenaires.

Comment se positionne le monde associatif au sein de l'ESS ?

Quels impacts sur les associations ?

Quelles conséquences de la circulaire «Valls » 29/09/15 (nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations.

LA COMMUNICATION

Dans le cadre de la réflexion autour de son projet associatif, le conseil d'administration a confirmé le constat établi depuis plusieurs années du manque de communication de la fédération vers ses associations affiliées et ses adhérents individuels.

Une commission communication s'est donc mise en place et a choisi d'éditer une lettre d'information dont les deux premiers numéros ont été transmis aux associations en octobre et décembre 2015.

Néanmoins, cette communication a destination des associations ne saurait se satisfaire d'une lettre d'information et un travail plus global devra être mené en 2016 pour harmoniser notamment la communication nationale, régionale, départementale et inter-services.



PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS DANS LES INSTANCES ET GROUPEMENTS

La Ligue de l'enseignement participe activement à la vie institutionnelle et associative du **département**. Elle est représentée dans de nombreuses instances.

CD C.E.L
 CD EDUCATION POPULAIRE ET JEUNESSE
 CD ACCES A LA CITOYENNE
 CD DES IMPOTS
 CD ACTION TOURISTIQUE
 JURY DEPARTEMENTAL BAFA
 COMITE DE PROGRAMMATION LEADER + ST LOIS
 COMITE TECHNIQUE LEADER + ST LOIS
 CDEN
 CD SOUTIEN A LA PARENTALITE
 REFERENT EGALITE
 CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE DES SPORTS
 Et DE LA VIE ASSOCIATIVE

COLLECTIF SOUTIEN AUX SANS PAPIERS MANCHE
 COLLECTIF CHERBOURGEOIS LAICITE
 INITIATIVES POUR L EMPLOI ST LO
 CD JEUNESSE AU PLEIN AIR
 CONSEIL VIE EDUCATIVE EQUEURDREVILLE
 COMITE CONSULTATIF VIE ASSOCIATIVE TOURLAVILLE
 COMITE LUTTE CONTRE IDEES EXTREME DROITE
 LIRE ET FAIRE LIRE OCCE
 UFOLEP ECOLE VOILE ET VENT
 USEP LE PALACE

Elle participe également activement à la vie institutionnelle et associative de la **région** via la ligue de l'enseignement de **Basse-Normandie**.

Et notamment au sein de la **CRESS** (Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire) et du **Mouvement Associatif**

La **CRESS** Basse-Normandie est formée des organisations représentatives du secteur de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles) qui partagent un ensemble de valeurs et la volonté commune de placer la personne au centre de leurs actions.



Née du regroupement de coordinations associatives régionales évoluant dans différents secteurs, le **Mouvement Associatif**, s'est donné comme mission de défendre la liberté d'association, de promouvoir la vie associative régionale et de faire reconnaître le rôle central des bénévoles.



LA LIGUE
 de l'enseignement
 S'ASSOCIER EST UNE FORCE

Six administrateurs de la fédération départementale 50 sont membres de la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie sont élus au **Conseil d'administration de la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie**, à parité avec les fédérations départementales du Calvados et de l'Orne.

Par ailleurs, les administrateurs de la fédération départementale participent activement à la vie des pôles opérationnels de la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie au travers des **commissions thématiques des pôles**.

Enfin, les administrateurs départementaux et salariés de la ligue en Basse-Normandie représentent également la ligue dans les **différents groupes de travail confédéraux** (vie associative, assurances, vacances, réflexion handicap et développement durable).

Le [rapport d'activité 2015 de la ligue de l'enseignement de Basse-Normandie](#) sera disponible fin juin 2016 lors de l'assemblée générale ordinaire.

LES ASSOCIATIONS ET LES ADHERENTS



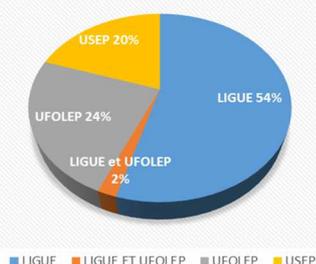
Saison 2014/2015- Chiffres au 31.08.2015

La Ligue de l'enseignement, fédération de la Manche a sur la saison 2014-2015 **affilié 101 associations**, ce qui représente **environ 3990 adhérents au sein de ces associations**. Parmi ces associations **4 sont fédérées**. Se fédérer, c'est la possibilité pour les associations déjà affiliées qui le souhaitent de participer et porter en tout ou partie le projet politique de la Ligue de l'enseignement et de sa fédération départementale.

REPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIEES

Dans le département de la Manche, les 101 associations sont socio-culturelles, scolaires USEP ou sportives UFOLEP.

REPARTITION DES ASSOCIATIONS



Évolution nb associations	2013	2014	2015
Ligue (socio culturelles)	53	56	56
UFOLEP	32	29	27
USEP	20	21	19
Dont Ligue et UFOLEP	2	2	2



DOSSIER D'AFFILIATION 2015-2016

(Du 1er septembre 2015 au 31 août 2016)

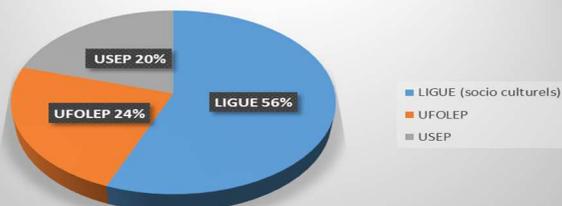
« S'associer est une force ! »



APPARTENANCE DES ADHERENTS DANS LES ASSOCIATIONS

Dans le département de la Manche, Les 3990 adhérents sont socio-culturels, scolaires USEP ou sportifs UFOLEP.

REPARTITION DES ADHERENTS



LA LIGUE
de l'enseignement
S'ASSOCIER EST UNE FORCE

Évolution nb adhérents	2013	2014	2015
Ligue (socio culturelles)	2177	2168	2239
UFOLEP	1127	1180	941
USEP	1076	1175	808

LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Saison 2014 2015

150
ANS
2016

- Maison des Jeunes, **Vasteville Acqueville**
- Hague Vacances Loisirs, **Branville**
- Les Saltimbrés, **Agneaux**
- APP2R, **Agon-Coutainville**
- Amicale Laïques, **Avranches**
- Association USEP école P.M. FRANC, **Avranches**
- Club de Modélisme des jeunes, **Avranches**
- L'A.E.D.E, **Bréhal**
- Amicale Laïque **Bricquebec**
- Théâtre en partance, **Bréhal**
- Association Sport Scolaire, **Canisy**
- Amicale laïque, **Carentan**
- Club de la Baie, **Carolles**
- R.E.A.G.I.R., **Carolles**
- OMNIBUS, **Cerisy-la-Forêt**
- A.L.E.R.C.H., **Cherbourg**
- ORECA, **Cherbourg**
- Nord Cotentin Moutain Bike, **Cherbourg**
- SOL'AIR ECOLE DE CIRQUE, **Cherbourg**
- Association Don du Sang Nord Cotentin, **Cherbourg**
- Cinéma et Culture pour Tous, **Condé sur Vire**
- Ass. Amis Ecole Laïque-USEP, **Condé sur Vire**
- S.A.E.P., **Coulouvray-Boisbenâtre**
- Arcuviboc, **Coulouvray-Boisbenâtre**
- A.D.S.M., **Coutances**
- Usépiens de **la Croix-Avranchin**
- Stade de **Domjean**
- Amicale des Ecoles Publiques, **Donville les Bains**
- 50 SPORTS, **Le Neufbourg**
- Ass. Usep école primaire, **Ducey**
- P.L.E., **Equeurdreville Hainneville**
- Assoc Cinéma le Palace, **Equeurdreville Hainneville**
- Cotentin Moto Sport, **Equeurdreville Hainneville**
- Au fil de l'écran, **Equeurdreville Hainneville**
- Les Condors de **Fermanville**
- Sans Souci, **Foucarville**
- USLG, **La Glacerie**
- USLG, P'tits Marmots, **La Glacerie**
- Amicale Laïque, **Granville**
- Amicale Laïque, **La Haye du Puits**
- Ass.sport USEP école, **Hébécrevon**
- USEP Julien Bodin, **Marigny**
- Cantine Scolaire, **Moitiers Allonne**
- Chauffer dans la Noirceur, **Montmartin sur Mer**
- Association USEP, **Mortain**
- ASS.USEP ECOLE, **Moyon**
- Patronage Laïque, **Octeville**
- Les Goublins Arts et Trad. Populaire, **Octeville**
- A.P.E. du RPI de la Côte, **Diguleville**
- Moto Club des Marais, **Périers**
- Usep Ecole Publique, **Périers**
- Amicale Pierrevillaise, **Pierreville**
- AAGIR, **Les Pieux**
- Moto club, **les Pieux**
- Ass. Sport USEP, **Pont Hébert**
- La Scolaire Pontorsonnaise, **Pontorson**
- Amicale Laïque, **Pontorson**
- Les Arts des Champs, **Pontorson**
- Arts et Loisirs, **Querqueville**
- Ass. Sports Usep, **Saint-Amand**
- Amicale Laïque, **St Clair Sur Elle**
- ASS.Théâtre les 3 coups, **St Fromond**
- Tutti Canti, **St Fromond**
- Mob Cross du Lycée Lehec, **St Hilaire Du Harcouet**
- Ass. Sport Usep, **St Jean de Daye**
- Club sport, usep, **St Jean des Baisants**
- Intermède, **St Jean des Baisants**
- RC **St Jean des Champs**
- Coop.Scolaire, Calmette-Guérin/Jules Verne, **St Lô**
- Ligue enseignement, **St Lô**
- C.D UFOLEP, **St Lô**
- Stade Saint-Lois, **St Lô**
- C.D.USEP, **St Lô**
- Vacances Pour Tous, **St Lô**
- Amicale Anciens Elèves, **St Lô**
- C.I.E.C., **St Lô**
- Lire et Faire Lire Manche, **St Lô**
- Le Pied qui R'Mue, **St Lô**
- Théâtre de l'Acte, **St Lô**
- Atout Théâtre, **St Lô**
- Badminton Saint-Lois, **St Lô**
- Adame des Marais, **Marchesieux**
- Amicale du KM0, **Ste Mère Eglise**
- Avril, **Saint-Pierre de Coutances**
- Les Bout t'chou, **St Sauveur Lendelin**
- USEP, **St Sauveur Lendelin**
- Amicale Laïque, **St Sauveur le Vicomte**
- Foyer Socio-Culturel, **St Sauveur le Vicomte**
- Sourdeval Moto Club, **Sourdeval**
- La Sauce Cultur'ailes, **Sourdeval**
- Club Omnisport **Sourdeval**
- Tonneville Sports Loisirs, **Tonneville**
- Ass. Hanim'hag « Les Godillots », **Tonneville**
- Ecole Voile et Vent, **Tourlaville**
- Club de Loisirs, **Tourlaville**
- L'école de Preeti, **Tourlaville**
- Assun. Jitsu défense, **Urville-Nacqueville**
- Amicale laïque, **Valognes**
- Association Valognaise de Loisirs, **Valognes**
- Antirouille, **Vauville**
- Ass. Villedieu Cinéma, **Villedieu**

LES ACTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

150 ANS
2016

L'ambition fédérative de la Ligue de l'Enseignement ne se résume pas à proposer des services à d'autres associations. Tant vis-à-vis des associations affiliées à la Ligue que d'autres organisations, nos fédérations doivent se constituer en véritables lieux ressources pour l'action collective.

Un nouveau rapport entre nos fédérations et leurs associations membres doit se construire.

Il est bon de se rappeler que ce ne sont pas les associations affiliées qui « appartiennent » à la fédération, c'est la fédération qui doit appartenir à ses associations. Ces dernières l'investiront d'autant mieux qu'elles pourront y puiser des ressources pour mener leurs propres combats.

C'est à ce titre, que la Ligue de l'Enseignement – fédération de la Manche a créé en 2003 un Centre de Ressources pour venir en appui aux associations. 2015 vient conforter l'activité du centre de ressources enregistrée en 2014. Nous avons accompagné 46 associations différentes à l'occasion de 92 entretiens (téléphonique, physiques ou mail). Il est à noter que certains accompagnements concernent des collectifs d'associations, comptabilisés pour 1.

8 grandes thématiques en termes d'accompagnement :

- les questions statutaires (création de statuts, refonte de statuts, inadéquation des statuts à la réalité ...) mais aussi sur l'organisation des AG (constitutives, ordinaires, extraordinaires ...)
 - la mise en place, la réflexion ou la refonte d'un projet associatif
 - la gouvernance, la problématique de la place des bénévoles et du rôle des dirigeants. Il s'agit souvent de résoudre un conflit interne ou de réfléchir à une autre forme d'organisation possible.
 - la création de l'association, à la réflexion sur le choix de structure juridique
 - le suivi des jeunes placés en mission de service civique
 - l'organisation de manifestations.
 - le financement des associations
 - la fonction employeur
- À noter, un entretien peut répondre à plusieurs thématiques.

De nombreuses autres problématiques sont soulevées à l'occasion de ces entretiens : la dissolution, la fusion/absorption, l'aide au montage de dossiers, l'assurance, la responsabilité civile et pénale des dirigeants, les démarches développement durable ...

LE CFGA

En complément de ces accompagnements, le Centre de Ressources a mis en place en 2015, 2 sessions de formation à destination des bénévoles associatifs du CFGA (certificat de formation à la Gestion associative) : 1 sur Granville, 1 sur St-Lô.

26 stagiaires ont été formés, donnant lieu à 78 journées stagiaires.

Sur les 26 stagiaires, 7 avaient entre 18 et 25 ans.

- Les fondamentaux de la Loi 1901
- Les notions de gouvernance associative
- La gestion financière des associations
- les ressources humaines,
- La notion de projet.

Le bilan effectué par les stagiaires est très positif. Celui fait par les formateurs l'est tout autant. En effet, les effets de la formation sont facilement mesurables sur les stagiaires, soit en cours de formation, soit à la fin de celle-ci.

En effet, la plupart d'entre eux travaillent ensuite dans leur association à partager les compétences acquises, mettre leur association en conformité avec la loi, mieux organiser leur A.G., retravailler revisiter leurs statuts pour les rendre conformes à leur fonctionnement, revisiter leur organisation interne, la répartition des tâches administratives, les délégations, initier de nouvelles formes d'organisation de réunions, mieux organiser leurs événements, valoriser les bénévoles....

L'INTERMÉDIATION SERVICE CIVIQUE

Depuis déjà quelques années, et dans le cadre de notre mission d'accueil de jeunes en service civique, notre fédération accompagne plus spécifiquement les associations avec qui elle met en place de l'intermédiation (mise à disposition de volontaires). 3 associations ont spécifiquement été accompagnées en 2015, notamment à la réflexion sur la participation des jeunes :

- l'association AVRIL à St-Pierre de Coutances

- L'association CHAUFFER DANS LA NOIRCEUR à Montmartin Sur mer.
- L'association APP2R (association pour une pêche à pied respectueuse de la ressource) à Agon-Coutainville.

Ces temps d'échanges et de réflexion mettent en évidence la nécessité de penser la place du jeune bien avant sa participation et de prévoir un cadre qui permettra toutes les formes de participations, qu'elles soient bénévoles, volontaires, salariées, ponctuelles, régulières, permanentes...

L'engagement et la participation des jeunes se construisent différemment et les associations doivent avoir anticipé ces différentes formes. A l'occasion de nos accompagnements, nous avons pu mettre l'accent avec les associations sur :

- Les conditions d'accueil des jeunes,
- L'intégration des jeunes au sein de la structure (avec les équipes salariées, avec les bénévoles, avec les autres volontaires, avec les partenaires ...) et l'interconnaissance,
- La prise en compte de la spécificité et des savoirs faire des jeunes,
- La prise en compte, de façon globale, des attentes des jeunes,
- Les conditions de mise en place de la « formation interne » des jeunes sur les spécificités du monde associatifs (participation à 1 CA de l'association, à l'organisation de l'AG de l'association, participation à une formation théorique de 30h sur le « fait associatif » : certificat de formation à la gestion associative ...)
- La valorisation des jeunes
- La constitution d'un réseau pour les jeunes
- « d'une participation à l'autre » ou comment envisager la fin d'une participation quelconque (stage, bénévolat, volontariat...) pour aller vers une autre forme d'engagement (engagement associatif, bénévolat régulier ou pas, autres formes de volontariat ...)

Cette réflexion menée avec ces 3 associations nous permet de nourrir notre projet de réflexion sur l'engagement et la participation des jeunes. Avec les 3 associations nous sommes réunis plusieurs fois en 2015, pour échanger ensemble sur les améliorations à apporter au suivi des jeunes placés en mission de service civique et surtout au suivi des jeunes accueillis à l'occasion de stages, de bénévolats ponctuels, de volontariat. L'enjeu sera pour nous de déterminer quel est le parcours des jeunes à l'issue d'un engagement, d'une participation.



LES ACTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS



.../... L'enjeu sera pour nous de déterminer quel est le parcours des jeunes à l'issu d'un engagement, d'une participation.

En complément de l'échange régulier que nous avons avec les volontaires en service civique, nous souhaitons, dans le cadre de notre organisation régionale, **organiser des journées d'échanges.**

Nous considérons l'expérience de service civique comme le point de départ ou l'étape décisive d'un parcours d'engagement plus large, qui doit être accompagné par notre réseau associatif. Ni sous-emploi, ni concurrent au bénévolat, le volontariat de service civique peut renforcer la vie associative et, par la même, peut constituer, pour tous les jeunes, une opportunité d'acquérir une expérience qui a du sens !

Le service civique est bel et bien **une opportunité de renouvellement des associations elles-mêmes.** Pas seulement en matière de générations, mais aussi en matière de façon d'être et de travailler. L'énergie de la jeunesse, le regard neuf, les pratiques nouvelles, souvent plus coopératives, sont autant d'ingrédients qui pourraient permettre à nos organisations associatives de réussir les mutations qu'elles doivent conduire !

UN SERVICE AUX ASSOCIATIONS APAC ASSURANCES



En matière d'assurances, la ligue de l'enseignement a créé un **service adapté pour les activités des associations** et garantir leurs besoins, l'APAC (association pour l'assurance confédérale). Ce dispositif mutualiste permet de garantir les activités et les biens des associations, leurs projets et leurs adhérents. **L'adaptabilité de l'APAC** permet de composer des formules adaptées aux associations culturelles, sportives, scolaires.....

les changements de réglementation, l'évolution des contrats, l'importance accrue du formalisme peuvent rendre plus difficile la tâche du responsable associatif. Le rôle de la délégation APAC consiste à **écouter l'association**, recenser ses besoins, conseiller les associations pour que les dirigeants et bénévoles puissent **développer les activités de l'association sereinement.**

En 2015, les contrats souscrits :

convention d'assurance personnalisée pour **compléter** les garanties de base, bateaux, dommages ouvrages, matériel, **locaux permanents, chapiteaux, extension garantie** bénévoles, complémentaires individuelle de personnes, centre de vacances, classes découverte, employeur d'accueil, responsabilité civile, **véhicules**, tracteurs,

Une autre forme d'accompagnement et de lien avec les associations affiliées est **la participation à leurs assemblées générales.**

C'est l'occasion pour la fédération, ses bénévoles et professionnels d'un temps d'échange permettant de percevoir plus finement **la réalité de l'association** sur son territoire, les activités qu'elle développe et les difficultés qu'elle peut rencontrer et son lien à la ligue de l'enseignement,

Ainsi, en 2015, des élus de la fédération se sont déplacés à leur invitation sur les assemblées générales des

associations socio-culturelles suivantes⁽¹⁾

- AAGIR les Pieux
- Cinéma et Cult.pour Tous (Condé sur Vire)
- AAP2 (Agon Coutainville)
- Amicale Laïque la Haye du Puits Antirouille (Vauville)
- Patronage Laïque Equeurdreville
- Amicale Laïque Bricquebec
- Au Fil de l'Ecran
- Hague Vacances Loisirs
- Le Palace Equeurdreville
- Patronage Laïque Octeville
- ADSM Coutances
- Atout Théâtre Saint-Lô

⁽¹⁾ en ce qui concerne les associations UFOLEP et USEP la présence sur les assemblées générales est assurée par les comités directeurs de ces entités

Au cours des échanges informels lors de la présence fédérale aux assemblées générales, **quelques points forts ont été relevés**

- la **perte d'informations** entre les associations et la fédération et ce dans les deux sens, la difficulté pour certaines associa-

tions concernant leur projet associatif

- la problématique pour certaines associations de la **réforme territoriale**
- Lien entre **associations et collectivités,**
- la problématique pour certaines associations de la **mise en place de la réforme des rythmes scolaires ...**

ASSOCIATION ET COMPLÉMENTAIRE SANTE

Au 1er janvier 2016, la complémentaire santé a été rendue obligatoire et les associations employeuses sont tenues de proposer à leurs salariés la souscription d'un contrat complémentaire santé.

Au cours du dernier trimestre 2015, la ligue de l'enseignement de Basse Normandie a **étendu la négociation engagée**, pour ses propres salariés, avec une mutuelle santé, **au réseau des associations affiliées** sur le territoire bas-normand. Ainsi dans la Manche, la délégation APAC a pu proposer aux associations l'information de base nécessaire. Ce sont **9 associations** qui ont pris contact pour des renseignements complémentaires et **6** qui ont conclu un contrat avec la mutuelle choisie par la Ligue de l'enseignement.

L'UFOLEP

Créée en 1928 au sein de la Ligue de l'Enseignement, **l'UFOLEP est la 1ère fédération multisports affinitaire de France.**

Son ambition est de favoriser **l'accès de tous à la pratique sportive** et d'éduquer chacun, à travers le sport, aux valeurs citoyennes. La spécificité "multisports" permet aux licenciés de pratiquer plusieurs activités physiques avec une seule et même licence.

L'UFOLEP Manche décline, au niveau départemental, les axes de développement insufflés par le national autour de 3 axes principaux :

- **Développer le multisport pour tous**
- **Engager notre réseau associatif**
- **Promouvoir « tous les sports autrement »**

Le comité départemental décline son projet associatif sur le territoire dans le cadre de son plan de développement.

L'USEP

L'Usep est une fédération d'associations d'écoles régie par la loi de 1901, avec mission de Service Public, habilitée par le Ministère de l'Éducation Nationale et agréée par le Ministère des Sports et de la Vie Associative. Elle est affiliée à la Ligue de l'Enseignement. C'est la 4ème fédération sportive en France avec plus de 820 000 adhérents, membres de 11 000 associations, touchant 15 000 écoles primaires et maternelles. t les rencontres sportives (hors temps scolaire et temps scolaire)

Dans le département de la Manche, L'Usep développe son projet autour de 4 axes :

- L'Usep et les rencontres sportives (hors temps scolaire et temps scolaire)
- L'Usep, partenaire pour les actions visant à la validation des compétences



TOUS LES SPORTS AUTREMENT
MANCHE

LES ACTIVITÉS 2015

- la cinquième édition du **"Raid des contrebandiers"** et la mise en place d'un site spécifique au raid (raid-des-contrebandiers.org)
- la mise en place des 5 **animations sportives pour personnes en situation de handicap** ;
- le suivi de **notre pôle ressources manifestations** et développement durable et la mise en place d'un partenariat avec l'UFOLEP nationale ;
- l'organisation de **"réunions de rentrée"** pour les associations UFOLEP ;
- le renforcement de la **participation des adhérents** à la vie fédérale ;
- **l'acquisition de petit matériel** d'animations sportives pour **prêt** aux associations du réseau
- **le suivi, le conseil et l'accompagnement des associations** du réseau UFOLEP et de leurs projets
- la participation à **la dynamique fé-**

dérale départementale (commissions disciplinaires, commission sportive, comité d'organisation raid, comité directeur, bureau, AG ...), **régionale** (commissions disciplinaire, comité régional, AG...) et nationale (groupe de travail, AG...)

- ainsi qu'un conséquent travail sur les procédures liées à **la fonction employeur du comité départemental.**

EN CHIFFRES (SAISON 2014-2015)

- 941 licenciés
- 27 associations affiliées
- 30 activités sportives pratiquées
- 10 membres au comité directeur
- Un budget prévisionnel de 84.467 euros réalisé à hauteur de 73.192 euros (pour un résultat déficitaire de 1 145 €) .

Un rapport d'activité spécifique UFOLEP est disponible auprès de l'UFOLEP

de l'APER

- L'Usep, interface entre les fédérations sportives et l'Éducation Nationale
- L'Usep 50 au sein du Comité Régional USEP



L'ACTIVITÉ EN 2015

L'Usep et les rencontres sportives
Hors temps scolaire

Une programmation de 41 rencontres les mercredis après-midis; 3 rencontres en journée complète (athlétisme à Mondeville, Beach rugby, 5H VTT) .

Sur temps scolaire en accompagnement aux rencontres organisées par les conseillers pédagogiques de circonscription

105 rencontres sportives, soient environ 30 000 participants ; 64 jeunes en randonnées cyclo 1764 jeunes pour le p'tit tour usep / validation APER ; 3600 élèves pour opération « sécurité piéton »

EN CHIFFRES (SAISON 2014-2015)

- 925 licenciés
- 19 associations affiliées

Un rapport d'activité spécifique USEP est disponible auprès de l'USEP

LES ACTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS



LIRE ET FAIRE LIRE

Plaisir de lire, plaisir de partager. Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).

- un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités



Lire et faire lire est développé dans chaque département par des coordinateurs des deux réseaux associatifs nationaux : [la Ligue de l'Enseignement](#) et [l'Union Nationale des Associations Familiales \(UNAF\)](#).

FONCTIONNEMENT

la demande de l'enseignant, ou animateur, et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Des séances de lecture sont ainsi organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

L'engagement de chacun des partenaires (structure éducative, bénévole), le fonctionnement et le déroulement des séances, etc. est décrit dans les chartes : La Charte du lecteur et La Charte des structures éducatives.

OBJECTIFS

Lire et faire Lire poursuit deux objectifs complémentaires

- un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue d'un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Éducation nationale, participe à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.

DANS LA MANCHE

10 écoles maternelles accueillent Lire et faire Lire

39 écoles élémentaires

28 écoles sur le temps péri-scolaire

23 sur le temps scolaire

(une même école peut être comptabilisée deux fois—temps scolaire et hors temps scolaire)

1 bibliothèque

7 centres d'accueil et de loisirs

4 structures petites enfance.

104 bénévoles

Un conseil d'administration

4680 enfants bénéficiaires

(comptabilisés par séance—un même enfant peut être comptabilisé plusieurs fois).

En 2015, pour faciliter l'intégration des nouveaux lecteurs, a été renouvelée le même jour que l'assemblée générale Lire et Faire Lire Manche, une action de formation à la lecture à haute voix.

Un rapport d'activité spécifique Lire et faire Lire dans la Manche est disponible auprès de Lire et faire Lire



LES ACTIONS DE LA LIGUE

DE BASSE-NORMANDIE DANS LE DÉPARTEMENT



LE PROJET 2016 – 2018

La montée en puissance de l'échelon régional comme lieu de conception et de mise en œuvre d'un projet de développement structurant du territoire nous invite à renforcer, dans nos champs d'action, la lisibilité et la visibilité régionales de notre projet. L'unification de la Normandie au 1er janvier 2016 renforce l'impératif d'une telle vision.

Le projet et les actions de la Ligue de l'enseignement sur l'ensemble du territoire reposent aujourd'hui sur une intégration renforcée de ses ressources humaines, économiques, patrimoniales au sein de notre union régionale afin d'assurer une présence à la fois plus homogène et plus représentative de notre diversité d'intervention aux côtés des associations locales, des intercommunalités et des départements, qui restent pour nous des échelons de proximité indispensables dans les domaines qui structurent le vivre ensemble. Nous voulons ainsi contribuer à un modèle de développement qui réduise, autant que possible, les inégalités territoriales.

Ils reposent également sur le renforcement de nos capacités militantes, d'action et d'expression politiques (le mouvement laïque d'éducation populaire et d'économie sociale) ainsi que d'accompagnement fédératif des associations locales laïques (la confédération associative). Ce renforcement sera la mission prioritaire des fédérations départementales du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Tout au long de l'année 2015, année d'intégration de nos ressources humaines, financières et patrimoniales dans le cadre de notre union régionale, les équipes des pôles (personnels de l'association) et les commissions thématiques et comités directeurs sportifs qui leur sont associés (administrateurs bénévoles, cadres salariés) ont travaillé sur le projet régional pour définir des objectifs opérationnels prioritaires 2016/2018.

Elles ont croisé les résultats de leurs réflexions avec les orientations stratégiques nationales définies par la Ligue de l'enseignement au plan national (A) pour la période 2014/2016. Un séminaire des 3 conseils d'administration des fédérations départementales, du conseil d'administration et des personnels d'encadrement de la Ligue de l'en-

seignement de Basse-Normandie s'est réunie le 12 décembre 2015.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR CONTRIBUER À FAIRE SOCIÉTÉ

- **Renforcer notre accompagnement** de la refondation de l'Ecole publique
- **Accompagner les habitants et les territoires fragilisés**, y développer le pouvoir d'agir
- **Promouvoir la laïcité** pour faire société



- **Rénover notre fonctionnement fédératif**, associatif et militant
- **Accompagner l'implication** et la prise de responsabilité **des jeunes** dans la Ligue et dans la société
- **Intervenir dans le débat public** de façon plus visible et plus lisible

DES PRIORITÉS TRANSVERSALES RÉGIONALES

Renforcer notre accompagnement de la refondation de l'Ecole publique, accompagner les habitants et les territoires fragilisés, y développer le pouvoir d'agir

Prioriser notre intervention sur certains territoires (les projets éducatifs territoriaux dans la Manche et dans l'Orne : gestion, animation, formation, accompagnement, fédération/mobilisation des acteurs éducatifs, les territoires d'implantation des centres de Tourisme éducatif et social : le centre comme espace et ressource d'accueil de groupes,

d'action éducative avec les ACM et les établissements scolaires, avec les associations locales sportives, culturelles, environnementales, sociales, avec les services des collectivités locales), les territoires prioritaires de l'action de l'Etat.)

Renforcer notre complémentarité / continuité avec l'Ecole publique au niveau académique et sur les territoires : assurer une meilleure articulation de nos projets éducatifs péri et extrascolaires avec les projets d'écoles et d'établissements (qualification des projets éducatifs et pédagogiques, formation des animateurs, appropriation du socle commun des compétences, conception de démarches d'évaluation), accompagnement des élus locaux sur le sens et les enjeux des politiques éducatives.

Développer l'acculturation transversale interne sur l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap (scolarisation, socialisation, accueil, relations avec les familles) dans le contexte de la désinstitutionnalisation, assortie parallèlement d'un travail systématique du pôle "Action sociale et médico-sociale" avec les autres pôles.

Développer les projets d'éducation à la citoyenneté républicaine et à la laïcité sur l'ensemble des accueils éducatifs : milieu scolaire, accueil collectifs de mineurs "Loisirs" ou "Vacances".



Promouvoir la laïcité pour faire société

Renforcer notre acculturation interne sur les questions laïques : définition affirmative de la laïcité (ce qu'elle permet plutôt que ce qu'elle interdit), formation des bénévoles et des salariés, partage d'expériences, études de cas, partage des ressources, accessibilité des ressources documentaires et pédagogiques.

.../...



LES ACTIONS DE LA LIGUE

DE BASSE NORMANDIE DANS LE DÉPARTEMENT



.../...

Développer l'acculturation de nos associations affiliées sur la Laïcité

état des lieux des représentations, des besoins des associations sur ce sujet, des problématiques sur leurs territoires, définition affirmative de la laïcité (ce qu'elle permet plutôt que ce qu'elle interdit), formation des bénévoles et des salariés, partage d'expériences / études de cas, information régulière. Constituer ainsi, avec d'autres associations laïques, un réseau régional d'animation et de promotion de la laïcité.

Développer les projets d'éducation à la citoyenneté républicaine et à la laïcité sur l'ensemble des accueils éducatifs

milieu scolaire, accueil collectifs de mineurs "Loisirs" ou "Vacances.

Rénover notre vie fédérative, associative et militante

Accompagner l'initiative, la participation, et l'engagement des jeunes au sein de nos associations et de nos fédérations : travail sur l'accompagnement des parcours des volontaires, sensibilisation / formation des responsables associatifs et fédératifs sur la place faite aux jeunes dans l'association (modalités d'accueil, d'accompagnement, cartes blanches, formations, modalités d'animation des réunions, outils de communication)

Accompagner le développement des initiatives associatives d'intérêt général sur les territoires : soutenir les habitants dans la création d'associations loi 1901, soutenir la formalisation et la valorisation de projets réellement associatifs et collectifs (gouvernance, existence d'un projet associatif), aider les associations à entretenir un dialogue continu sur les politiques publiques avec les collectivités locales (conventions, charte d'engagements réciproques),

Aider les associations affiliées à identifier plus consciemment leur appartenance à la Ligue de l'enseignement

Impliquer les parents dans les projets associatifs : accueils collectifs de mineurs (associations de parents

ou participation des parents à la réflexion éducative des équipes sur les PE), Usep.

Accompagner l'implication et la prise de responsabilité des jeunes dans la Ligue et dans la société

Développer l'acculturation partagée sur les problématiques de jeunesse : centres d'intérêt, engagements, conditions de vie, représentations du monde et valeurs, modalités d'insertion,

Réflexion et propositions d'expérimentations sur le dialogue participatif des collectivités, des associations locales, avec la jeunesse sur les territoires (quelle co-construction de la place des jeunes dans la vie sociale et citoyenne ?)

Accompagner l'initiative, la participation, et l'engagement des jeunes au sein de nos associations et de nos fédérations

Intervenir dans le débat public de façon plus visible et plus lisible

Mise en place d'une information partagée sur les travaux :

- des instances dans lesquelles la Ligue de l'enseignement est représentée CESER, CRSA, Conférences de territoire ARS, CDAPH, CDCPH, CDEN, CDJSVA, FDVA,
- des coordinations et collectifs associatifs dont elle est membre : Mouvement associatif, CRAJEP, JPA, CAPE, URIOPSS, CREA, UNAT, CDOS et CROS, CRESS, Maison de l'Image,

Investir les espaces de débat de proximité et / ou décentraliser les lieux de débat. Prendre en compte les problématiques des acteurs sur le terrain pour ne pas être descendant.

Accompagner les fédérations départementales dans la conception et l'animation de leur action politique : formation des élus et des personnels à l'animation du débat public (éthique du débat, connaissance des problématiques et des concepts : éducation populaire, service public de l'éducation, laïcité et lutte contre les discriminations, dialogue civil et vie associative, citoyenneté, solidarité, développement durable).

LES POLES de la ligue de l'enseignement de Basse Normandie pour mettre en œuvre les objectifs opérationnels

Tourisme social et éducatif

Cinéma et Education à l'image

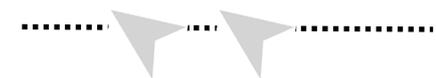
Actions éducatives en milieu scolaire

Ressources associatives, animation des réseaux ESS et engagement des jeunes

Pôle médico-social

Ressources pour le sport pour tous / UFOLEP

Pôle Politiques Educatives Locales



LES ACTIONS DE LA LIGUE

DE BASSE-NORMANDIE DANS LE DÉPARTEMENT

150 ANS
2016

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION

La Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie a pour objectif de **contribuer au développement et à la qualification des politiques éducatives territoriales** de par son expertise d'une quinzaine d'années en tant que gestionnaire d'accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires enfance/jeunesse, un axe de travail qui nous permet de développer des partenariats avec les collectivités et les associations, avec les professionnels et élus respectifs par des projets éducatifs partagés et d'impulser progressivement des démarches de concertation afin d'aller vers une éducation partagée.

Nous souhaitons donc **mettre à profit notre expérience et expertise** pour le développement de politiques enfance/jeunesse en lien avec les réalités, les besoins des territoires et emprunte d'une ambition éducative forte.

Le champs de l'animation est en perpétuelle évolution afin de s'adapter aux besoins des territoires, des publics, ...et rencontre depuis peu de nouveaux besoins en termes de compétences, de nouvelles exigences, parallèlement à la qualification des projets des territoires et notamment dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

En effet, les besoins d'animateurs ayant acquis leur BAFA s'est développé et les projets éducatifs et pédagogiques se développent sur les temps périscolaires (accueils pré et post-scolaire, pause méridienne, Temps d'activité périscolaire (TAP)...)**nécessitent de nouveaux savoir-faire, savoir-être, de nouvelles compétences pour l'ensemble des équipes éducatives** (bénévoles, personnels de collectivités ou associatifs, animateurs permanents...).

Nous continuons donc de développer **notre offre de formation** tant en direction d'animateurs volontaires (BAFA/BAFD), d'animateurs en voie de qualification (Certificat de Qualification professionnelle - CQP périscolaire avec l'INFREP, CQP Activités de loisirs et sportives ALS avec l'UFOLEP), qu'en direction des agents des collectivités territoriales pour des modules de formation autour de la gestion de la pause méridienne, la menée d'activités périscolaires, le rôle d'un référent adulte sur

ces temps.

Nous contribuons ainsi à la qualification des territoires.

Mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle périscolaire

Au cours de l'année 2015, après un premier travail avec l'INFREP en intervenant en tant que formateur sur certains modules de formation, nous avons développé sur le territoire de la Manche, la mise en place d'un Certificat de Qualification Professionnelle périscolaire, qui a débuté en décembre 2015 à Saint-Lô, mais le travail d'ingénierie et de prise de contact s'est effectué tout au long de l'année.

Modules spécifiques, par l'appel d'offre du CNFPT

Nous sommes intervenus également via le CNFPT pour la mise en place de modules de formation concernant :

- l'animation des temps périscolaires :
- L'animation pause méridienne, restauration scolaire



Formation à l'animation volontaire, BAFA/BAFD

ACCOMPAGNER LES ELUS LOCAUX ET LES TERRITOIRES

Accompagner les territoires dans leur définition d'un projet éducatif global et partagé avec les acteurs locaux dans un souci de complémentarité avec les autres mouvements d'éducation populaire, la coordination départementale des Projets Educatifs Sociaux Locaux (PESL) et en cohérence avec les Projets Educatifs De Territoire (PEDT) inscrits dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

La Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie a pour objectif de contribuer au développement et à la qualification des politiques éducatives territoriales de par son expertise d'une quinzaine d'années en tant que gestionnaire d'accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires enfance/jeunesse, un axe de travail qui nous permet de développer des partenariats avec les collectivités par des projets éducatifs partagés et d'impulser progressivement des démarches de concertation afin d'aller vers une éducation partagée.

Nous souhaitons donc mettre à profit notre expérience et expertise pour le développement de politiques enfance/jeunesse en lien avec les réalités, les besoins des territoires et emprunte d'une ambition éducative forte.

Pour cela un travail en complémentarité et continuité des démarches menées par les institutions, ainsi que d'autres mouvements d'éducation populaire (CEMEA réseau PESL, FRANCAS réseau petite enfance) est nécessaire afin de coordonner nos démarches.

Cet axe n'a pas encore été pleinement développé, en effet les demandes d'accompagnement qui se sont formalisées l'ont été principalement concernant l'évaluation de la mise en œuvre des PEDT dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Toutefois le travail mené dans le cadre du Salon des PEDT organisé à Condé/Vire en février 2015 a permis un premier travail entre la Ligue de l'enseignement de Basse-Normandie et les CEMEA, ayant co-animé un atelier (2 fois 1h30 dans la journée) « PEDT, PEL, PESL, construire un projet global sur le territoire » : Construire une politique éducative partagée au sein d'un territoire, mettre en cohérence les projets. Il y a eu sur chacun des ateliers environ une trentaine de participants : élus et professionnels.

Collectivités accompagnées :
Cherbourg, Saint-Pair-Sur-Mer et Valognes.

Formation CQP : 9 stagiaires
Module CNFPT : 30 stagiaires sur 2 modules de formation différents et dans 2 villes différentes

LES ACTIONS DE LA LIGUE

DE BASSE-NORMANDIE DANS LE DÉPARTEMENT



DEVELOPPER LES DISPOSITIFS FAVORISANT L'ENGAGEMENT DES JEUNES

CONSEIL MUNICIPAL DES JENUNES

À u printemps 2015, la ville de Saint-Lô a sollicité la ligue de l'enseignement pour l'accompagner à la mise en œuvre du **conseil municipal des jeunes** (CMJ). La ligue a travaillé avec les élus à la réflexion des objectifs et à la définition des modalités de fonctionnement de cette instance de démocratie participative. Cet accompagnement se poursuit en 2016 et 2017 avec les animateurs pour assurer la mise en œuvre de ce projet.

JUNIOR ASSOCIATION

La ligue de l'enseignement de Basse-Normandie a poursuivi l'animation du dispositif Junior Association dans le département de la Manche.

Chaque Junior Association fait l'objet d'une rencontre annuelle avec le relais départemental. Les jeunes des Juniors Associations sont informés systématiquement de tous les dispositifs et opportunités favorisant l'engagement.

Toutefois, ce suivi minimum ne favorise pas la mise en réseau des jeunes et ne permet pas de faire émerger des pistes

d'actions collectives et des besoins de formation. Nous n'avons pas relancé de nouvelle communication sur le dispositif à l'échelle du département depuis plusieurs années.

De plus, les réalisations des jeunes ne sont donc pas assez valorisées localement et départementalement.

La nouvelle dynamique du projet régional ligue de l'enseignement et la constitution d'une équipe avec la mutualisation des méthodes, pratiques et compétences devront nous permettre de repenser nos outils et nos actions de communication et de renforcer l'accompagnement et la mise en réseau des jeunes.

En 2015

- 14 juniors associations en activité
- 10 réhabilitées, 4 créées
- 267 jeunes membres d'une junior association sur le département

ASSURER L'ANIMATION ET LA GESTION DU DISPOSITIF AJIR

AJIR (Actions Jeunes Initiatives Responsabilités) est un dispositif qui a pour objectif de susciter, promouvoir et de valoriser la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 25 ans résidant sur le département de la Manche.

Les projets soutenus par le dispositif **AJIR** s'inscrivent dans une démarche de prise de responsabilité et d'éducation à la citoyenneté. Par conséquent, seuls les projets conçus et portés par les jeunes eux-mêmes sont éligibles.

Les projets soutenus par le dispositif AJIR concernent tous les domaines de la vie sociale : culturelle, social, sportif, solidarité, environnement, handicap...

La ligue de l'enseignement porte et coordonne ce dispositif.

En 2015

- 2 comités de pilotage
- 3 jurys pléniers et 3 exceptionnels
- 17 projets présentés, 9 financés pour 11.100 euros (+ 1.600 pour un projet de 2014).
- 55 jeunes ont bénéficié de la bourse AJIR en 2015

JOURNEE DES INITIATIVES JEUNES

Une rencontre a été organisée à l'occasion de l'assemblée générale de la ligue de l'enseignement-fédération de la Manche qui s'est tenue le samedi 13 juin à St Lô dans les locaux mis à disposition par la Mairie. La volontaire en mission de service

civique à la fédération départementale a participé à la préparation de la rencontre.

Une quinzaine de jeunes (Juniors Associations, Service civique) ont participé avec des bénévoles associatifs et des élus locaux à l'atelier/débat sur la citoyenneté et l'engagement. L'utilisation de l'outil « Color Vote », selon la méthode de l'abaque de Régnier, a permis de créer l'interactivité des échanges et a permis à l'ensemble des acteurs présents de participer activement.

Cependant, cette action n'a pas eu la portée et l'impact escompté initialement. C'est pourquoi, en lien avec les membres du comité de pilotage AJIR et avec les professionnels des Point d'Appui pour AGIR (PAPA), il a été convenu d'organiser en 2016, un événement sous forme « d'assises de l'engagement » réunissant des jeunes, des accompagnateurs de projets et les partenaires institutionnels du département.

Cette rencontre co-organisée par les acteurs aura pour ambition de valoriser les potentialités des jeunes et leurs parcours d'engagement d'une part et de partager à nouveau entre acteurs les ambitions et les modalités de mise en œuvre des différents dispositifs favorisant la participation et l'engagement des jeunes sur les territoires.

En 2015

- 50 jeunes participant à cette journée des initiatives jeunes



Un rapport d'activité spécifique ligue de l'enseignement de Basse-Normandie sera disponible en juin 2016

Laique et indépendante, la ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaire pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez nous...



Ligue de l'enseignement,
Fédération de la Manche
5, boulevard de la Dollée
50000 SAINT-LO

02.33.77.42.51
siege50@laligue.org